

PROFIL DE POSTE

ANIMATEUR RESPONSABLE RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE Référent LAEP

DESCRIPTIF DU POSTE :

Direction/Service : FAMILLES
Catégorie (A, B, ou C) : A
Grade mini / Grade maxi : Educateur de jeunes enfants
Régime indemnitaire / Groupe de fonctions :
Temps de travail du poste : Temps plein
Référentiel CNFPT : Métiers de la petite enfance

IDENTITE DE L'AGENT :

Nom / Prénom :
Grade : Educateur de jeunes enfants
Temps de travail de l'agent : Temps non complet 18h45
Date d'affectation sur le poste : 22/08/2022

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE :

Supérieur hiérarchique (N+2) : Directrice de la direction familles
Supérieur hiérarchique (N+1) : Responsable du pôle Petite enfance
Coordinateur :
Nombres d'agents encadrés et/ou coordonnés : 0
Postes/Services encadrés et/ou coordonnés : 0

FINALITE DU POSTE (Définition du métier (cf. répertoire métier CNFPT) :

Placé(e) sous l'autorité directe de l'animatrice responsable du relais, l'animatrice prend en charge, en lien avec les partenaires, le lieu d'informations et d'échanges au bénéfice des assistantes maternelles et des familles.
Elle est référente du Lieu Accueil Enfants Parents

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE (Opérations que l'agent doit effectuer pour répondre à la finalité du poste) :

- Animation du relais accueil petite enfance : lieu d'accueil, d'échanges, d'informations et d'accès aux droits.
- Accompagnement professionnel des assistantes maternelles.
- Gestion et animation du LAEP.
- Participation à la définition des orientations du Relais et à l'évaluation des actions réalisées en lien avec l'animatrice responsable.
- Veille sociale et sanitaire.

Savoirs, Savoir-faires et Savoir-être :

- Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants
- PSC1 indispensable
- Respect des procédures internes

- Discrétion
- Confidentialité
- Maîtrise de soi et diplomatie
- Réactivité face aux situations

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE à hauteur de 90% ETP
LAEP à hauteur de 10% ETP

Temps de travail et particularités :

Poste à 50% de 37h30 (complément de temps partiel) pendant 12 mois avec des périodes à 100% durant l'absence de la responsable.

Déplacements sur et hors de la Commune.

Utilisation du véhicule personnel (Remboursement des frais de déplacement)

RELATIONS FONCTIONNELLES / INTERLOCUTEURS

Internes :

- Collègues d'autres services

Externes :

- Services de la Métropole, PMI
- Réseau ARRAM
- CAF
- Ecole maternelle (projet passerelle)
- Fournisseurs
- Intervenants

Date :

Signature de l'agent :
direct :

Date :

Signature du supérieur hiérarchique